

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances et du Contrôle de Gestion
Finances et Contrôle de Gestion

REF : DFCG2010029

Signataire : SL

OBJET : Versement d'une subvention d'équipement à la caisse des écoles de la commune d'Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L2311-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget primitif 2010 de la commune adopté par délibération n° 040 du 8 avril 2010,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE de verser à la Caisse des écoles d'Aubervilliers une subvention d'équipement de cent quarante deux mille deux cent sept euros (142 207 €).

DIT que les crédits nécessaires sont prévus en section d'investissement du budget 2010 sur l'imputation suivante :

service	chapitre	article	fonction	code action
400	204	204161	423	CAISECOL

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué